VENTES A L'ENOAN.

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

408 410 rue Carroll, Grande Bâtisse en briques à deux étages.

416 rue Carroll, Bâtisse en briques à deux étages.

514 516 rue Chartres, Bâtisse en briques à quatre étages, contiguë au nouveau Palais de Justice, d'un million de dollars. Hôtel St Louis, etc.

1318 rue Bienville, encoignure Liberté, Bâtisse en briques, à trois étages, louée à bail $1,500 par an, le bailleur ayant dépensé pour les améliorations environ $3,000, lesquelles améliorations reviennent au propriétaire à l'expiration du dit bail.

135-37 rue N. Broad, près de Canal. Grande Résidence Double à deux étages.

123 rue Ford Broad près Canal, Grande Résidence Simple, à deux étages.

220-22-24 rue N. Liberté, près de la rue du Canal.

225 N. Franklin, occupé par une buvette à $900 par an, le bailleur ayant dépensé $3,500 en améliorations, qui doivent revenir au propriétaire à l'expiration du bail.

111-13-17 rue S. Robertson, près de la rue du Canal. Propriété venant d'être réparée.

125-129 rue S Robertson, près de la rue du Canal, Maison Double à deux Etages.

121 rue S. Robertson, Résidence Simple à deux étages, venant d'être réparée.

Dans l'affaire de la succession de Frank Sharp.

No 99,713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E."

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, JEUDI, le 13 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 13 décembre 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

No. 1—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, St. Louis, Toulouse et Vieille Levée, maintenant Decatur, commençant à une distance de quatre-vingt-seize pieds dix pouces de l'encoignure de la rue St. Louis et mesurant trente-quatre pieds trois pouces de face à la rue Chartres sur cent quarante-sept pieds six pouces de profondeur sur le côté vers la rue Toulouse, et du côté vers la rue St. Louis une première profondeur de cent quatre pieds neuf pouces, de là il se rétrécit vers la rue Toulouse une distance de onze pieds sept pouces et quatre lignes et a une deuxième profondeur de quarante-deux pieds neuf pouces, et vingt-deux pieds sept pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues comme les numéros municipaux 514-16 rue Chartres, consistant dans une bâtisse en briques à quatre étages, ayant magasin, passage pour voitures et environ vingt chambres.

No. 2—Une certaine portion de terrain, y compris toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, désignée par la lettre "C" de l'ilet borné par Bienville, Franklin, Liberté et Iberville, sur un croquis annexé et un certificat de voyer daté du 14 mars 1912, signé par Walter J. Seghers, député voyer de ville. Selon le dit certificat de voyer la dite portion de terrain commence à une distance de 107 pieds 6 pouces de la rue Bienville et mesure à partir de ce point 28 pieds 5 pouces de façade à la rue Franklin, par une profondeur sur une ligne tirée vers la rue Bienville de 116 pieds 8 pouces et 4 lignes et une première profondeur sur le côté opposé de 80 pieds 3 pouces et 2 lignes, puis s'élargissant sur une ligne tirée vers la rue Iberville, 29 pieds 6 pouces, alors sur une seconde profondeur sur une ligne parallèle à la rue Iberville de 34 pieds 4 pouces et 6 lignes, jusqu'à la ligne de derrière, qui a 57 pieds 10 pouces et 1 ligne: Etant composée de la totalité du lot original No. 7 et de l'arrière portion des lots originaux Nos. 8 et 9.

La dite propriété est vendue sujette au bail expirant le 1er. décembre 1914, à raison de soixante-quinze dollars par mois. La bâtisse ou améliorations sont connues comme le No. 225 N. Franklin et occupés comme café.

No. 3—Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré No. 364, borné par les rues Broad et Canal avenue et la rue Iberville, autrefois Douane, et la rue White, désigné par la lettre "C" sur un certificat d'arpentage daté du 17 novembre 1896, dressé par D. E. Seghers, voyer en cette ville, annexé pour référence à un acte de vente par Langlinais, et als, à Gaudet, passé pardevant M. V. Déjan, notaire, le 24 décembre 1896, et devant être pris à un point de distance, trente-quatre pieds neuf pouces et six lignes de l'encoignure de l'avenue Broad et de la rue Iberville, autrefois Douane, et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine, trente-huit pieds quatre pouces et quatre lignes de face sur ladite avenue Broad, la même mesure en largeur dans le fond par cent vingt trois pieds six pouces et une ligne en profondeur sur la ligne de côté No. 113, le plus près de la rue Iberville, autrefois Douane, et cent vingt-trois pieds onze pouces et deux lignes en profondeur sur la ligne de côté du No. 15 vers l'avenue Canal; le dit lot "C" comprenant l'entière propriété connue comme vieilles séries, Nos. 16 et 16 1-2 rue ou avenue North Broad.

Les améliorations connues comme numéros municipaux 135-137 rue Nord Broad, consistent en une maison double à deux étages contenant environ 12 chambres de chaque côté.

No. 4—Deux certain lots de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, White, Canal et l'avenue Cleveland, autrefois rue Gasquet, et désignée par les Nos. 16 et 17 sur un plan établi par L. W. Brown, voyer, daté du 12 août 1886, annexé à un act passé devant Andrew Hero, Jr., notaire, le 4 octobre, 1886, et mesurant comme suit, à savoir: Lot No. seize, trente et un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Broad, cent quatre vingt-onze pieds un pouce de profondeur sur la ligne de côté vers le lot No. quinze, cent quatre-vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No. dix-sept, et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière; et le lot dix-sept trente-et-un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Broad, cent quatre vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No. seize et cent quatre-vingt-onze pieds neuf pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No. dix-huit et sur les précédentes lignes en arrière des lots Nos. vingt-et-un et vingt-deux et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière.

Les améliorations connues comme le No municipal 123 rue Sud Broad consistent en une maison simple à deux étages façade en briques, environ quinze chambres, grande écurie, hangar, etc., prises d'eau et d'égoute.

5. Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Premier District de cette ville, dans le carré No. 220 borné par les rues Carroll, Perdido, Poydras et Carondelet, sur un plan de Frank H. Waddill, le 19 avril, 1912, suivant lequel plan ledit lot ou parcelle de terrain mesure trente-neuf pieds un pouc et pas de lignes sur la rue Carroll, la même largeur en arrière sur une profondeur 63 pieds neuf pouces entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sont connues comme Nos. municipaux 408-10 rue Carroll sur l'arrière de l'Hotel De Soto et consistent en une bâtisse en briques à deux étages.

No. 6—Un certain morceau ou parcelle de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le même carré que le précédent sur un plan de Frank H. Waddill, daté du 19 avril, 1912, suivant lequel plan, ladite parcelle ou morceau de terrain mesure vingt-sept pieds dix pouces de face à la rue Carroll, même larger en arrière sur soixante-trois pieds neuf pouces et pas de ligne en profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme numéro municipal 416 rue Carroll, consistent en une bâtisse simple en briques à deux étages.

VENTES A L'ENOAN.

Ramsey & Danziger

No. 7—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendences y appartenent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A de l'ilet No. 129, borné par les rues Bienville, Franklin, Liberté et Iberville, sur le devis et certificat d'arpentage daté du 14 mars 1912, signé par Walter J. Seghers, député-voyer de ville, d'après lequel arpentage ledit lot mesure vingt-sept pieds neuf pouces de fac à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Liberté de cent vingt-sept pieds, et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot No deux de cent sept pieds, de là il s'élargit à un angle droit, sur une ligne parallèle à la rue Bienville de dix-sept pieds, un pouce, de là il y a une deuxième profondeur de vingt pieds sur une ligne parallèle à la rue Liberté et s'étend à la ligne du fond, laquelle ayant quarante-quatre pieds six pouces et trois lignes, lequel dit lot de terre forme l'encoignure des rues Bienville et Liberté, et est composé du tout du lot original No un et d'une portion du lot original No huit.

Les améliorations sont connues par le No municipal 1318 rue Bienville encoignure de la rue Liberté, consistant d'une bâtisse en briques à trois étages et ayant environ 24 chambres.

No 8—Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent désignée par la lettre "B," dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus et dernièrement décrite, démontré sur l'arpentage annexé ci-dessus pour référence. D'après lequal arpentage ladite portion de terre mesure trente-sept pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Liberté, trente-sept pieds six pouces et une ligne en largeur dans le fond, sur une profondur sur la ligne le séparant du lot "A" de quarante-quatre pieds six pouces et trois lignes et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de quarante-cinq pieds dix pouces et quatre ligres. Ladite portion de terre étant composée de la portion du devant du lot original No. neuf et d'une portion du lot No huit.

Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 220-22-24 rue N. Liberté, consistant d'une rangée de maisons.

No. 9—Trois certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Robertson, Gasquet et Claiborne, désignés par les lettres E, F et G sur un croquis ou plan d'arpentage établi par L. J. Fremeaux, ingénieur civil, daté du 20 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le 9 mai 1889. Lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre, et ceux désignés par les lettres E et F mesurent chacun quinze pieds trois pouces cinq lignes de face à la rue Robertson sur soixante-douze pieds huit pouces une ligne de profondeur entre ligne parallèles, et le lot G measure quinze pieds trois pouces six lingnes de face à ladite rue Robertson par soixante-douze pieds huit pouces et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Ledit lot "G" est borné sur le côté vers la rue Gasquet [maintenant Cleveland] par une allée de cinq piede trois pouces de largeur, ouvrant sur la rue Robertson, et lesdits lots E, F et G sont bornés en arrière pas une allée de deux pieds et onze pouces de largeur et trente-quatre pieds six pounces et quatre lignes de longueur, ouvrant sur la dit allée sur le côté du lot "G," et lesquelle dites allées sont communes à plusieurs lots les born ant.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 111-13-17 rue Sud Robertson, et consistent en une rangée d'habitations triples, à deux étages, contenant environ six chambres chacune ou dix-huit chambres en tout.

No. 10—Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le lot No huit, dans le carré borné par les rues Roberson, Claiborne, Canal et Cleveland, autrefois Gasquet, sur un plan par Frederick Wilkinson, voyer, le 18 mars 1839, déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire, et mesure en mesure américains vingt-six pieds sept et 22 112/100 de pouces de face à la rue Robertson par une profondeur de cent vingt-sept pieds dix et 70/100 de pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations sons connues comme le No municipal 121 rue Sud Robertson, consistant d'une résidence simple à deux étages, ayant vestibule et environ huit chambres.

No. 11—Un certain lot de terrain ensemble avec les bâtisses en améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Robertson, Cleveland, [autrefois Gasquet] Claiborne et Canal, et measurant d'après un devis annexé à un acte passé pardevant S. H. Lewis, ancien notaire, dressé par W. T. Thompson, ingénieur civile et voyer, daté du 1 décembre 1848, vingt-six pieds sept pouces et sig lignes de face à la rue Robertson sun une profondeur de cent deux pieds neuf pouces, entre lignes parallèles, tout en mesure américaine, s'étendant au fond à une allée de trois pieds de largeur en commun audit lot et autres.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 125-29 rue R. Robertson, consistant d'une residence double à deux étages, contenant environ six chambres de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option desbits acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans, en billets des dits acquéreurs, portant date égales aver l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc. Les acquéreurs devant assumer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1912, les loyers ne devant appertenir aux acquéreurs qu'à partier de la date des actes de vente. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Alfred D. Danziger, notaire, aux frais des acquéreurs. 10 0|0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

A. W. DANZIGER,
E. M. COHN.
Avocats pour l'exécuteur.

15 déc—15 22 29—Jav 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

No 2021 rue Cadiz près Remparts.

COTTAGE ELEVE

Contenant Cinq ou Six Chambres dans un quartier qui s'enrichit rapidement.

SUR DEUX GRANDS TERRAINS

CLARENCE BERTELL, SR., ET AL., VS. SALVADOR C. BERTELL.

No102,419—Cour Civile de District—Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, à la Bourse, 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 janvier, 1913, à midi, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et suivant un jugement rendu et lu en cour siégeante le 27 novembre 1912 et signé en cour siégeante le 4 décembre 1912, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété suivante décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, Lre, dans le carré No 499, borné par les rues Cad s, Jena, S. Rampart et Saratoga, désignés par les Nos 19 et 20 adjacent l'un l'autre et mesurant chacun 30 pieds, 6 pouces de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 120 pieds, 5 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant E. L. Weil, notaire, et pour les taxes de 1912. Un dépôt de 10 0|0 est requis au moment de l'adjudication.

Joe Lautenschlaeger, avocat pour les demandeurs.

8 déc—8 15 22 29—janv 5 9

VENTES A D'ENOAN.

Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

La Porker-Blake Co., Ltd., vs Capdau-May Drug Company.

No 102,414—Cour Civile de District, Division A.

Absolument sans limite au dernier et plus haut enchérisseur.

Le stock entier de commerce de la Capdau-May Drug Company.

Consistant d'une Fontaine de soda de grande valeur, y compris comptoir en marbre, tabouret, verrerie et f.l noe, Caisse enregistreuse "National" (coûtant $500) 15 tables, 66 chaises, vitrines de valeur, installations et étagères en noyer circassien, le stock entier de drogues, médecines, parfumerie, accessoires et médecines patentées, registres de prescription, chandeliers de valeur à lumière électrique.

Un cheval et charrette, une automobile rue Dorgenois, entre les rues St-Philippe et Ursulines, etc., etc.

A l'encan, SAMEDI le 11 janvier 1913, à 11 heures A. M., sur les lieux au coin des rues Canal et Dauphine.

PAR STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.— vendra à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, en vertu d'un ordre de cour signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le stock entier de drogues, installations, fontaine de soda, caisse enregistreuse, tables, chaises, etc., etc., suivant l'inventaire enregistré.

Conditions — Comptant. Livraison immédiate absolument nécessaire.

STERN & GUMBEL, Ltd.,
Encanteurs,

Arthur D Parker, Receveur.
W. L. Hughes, avocat du receveur.
31 déc—31—jan 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE
SUCCESSION DE JAMES MURPHY.
No 101 094—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Au Plus Haut Enchérisseur—Joli Cottage Double No 2608-10 Avenue Tulane entre Broad et Dorgenois.

PAR STERN & GUMBEL, Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 6 décembre 1912, et d'un autre ordre supplémentaire daté du 17 décembre 1912, signé par l'Hon. E. K. Skinner, remplaçant l'Hon Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, maintenant absent, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, y compris toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet anciennement 49, maintenant 585, borné par l'avenue Tulane (anciennement rue Commune), Broad, Gravier et Dorgenois. Le dit lot étant désigné par le No 3 sur un plan de subdivision du dit ilet, en 44 lots, par P. N. D'Hémécourt, D. C. S., daté du 10 juillet 1890, annexé pour référence à un acte de dépôt passé devant N. B. Trist, notaire, le 28 octobre 1891, et mesurant, selon le dit plan, 31 pieds de face à l'avenue Tulane par 122 pieds 3 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage double de 4 chambres et hangar de chaque côté.

Termes—Comptant. Dix pour cent de dépôt sera requis au moment de l'adjudication, le solde payable au moment du passage de l'acte de vente devant Arthur Landry, notaire. Les loyers et les revenus reviendront à l'acquéreur de ladite propriété à partir de la date de l'acte de vente. L'acquéreur assumera en sus du prix d'achat les taxes de ville et d'Etat recevables pour l'année 1913. L'acquéreur payera le coût des certificats des Cours de Circuit et de District des Etats-Unis, ceux du bureau des aliénations et d'hypothèque de la Nouvelle-Orléans ainsi que ceux des recevenrs des taxes d'Etat et de la ville de la Nouvelle-Orléans.

STERN & GUMBEL LTD.
Encanteurs.

Col. Jno P. Sullivan, E. M. Heath, avocats.
22 déc—22 29—jan 5 12 19 23

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION DE JOSEPH BLANCHARD
No 3,226—Vingt-troisième Cour de District Judiciaire, Paroisse Ste-Marie.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur. Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 21 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 16 décembre 1912, de l'Hon. Thos M. Milling, juge de la dite Cour, dans l'affaire sus intitulée, la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 3701 rue Iberville, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Iberville, Bienville, Télémaque et Cortez et mesurant plus ou moins 24 pieds de face à la rue Iberville sur 92 pieds de profondeur et de façade sur la rue Télémaque.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devra payer les taxes de 1913 en plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente par devant H. G. Bloch, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

21 déc—21 23 29—jan 5 12 19 21

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.
BON PLACEMENT.
JOLI COTTAGE SIMPLE,
No 1214 rue Burdette.
SUCCESSION DE HENRY CLAY FOSTER.

No 100,859—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 311 rue Baronne—JEUDI, 23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K Skinner, juge de la dite Cour, Division C, daté du 20 décembre 1912, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Burdette, Fern, (autrefois Washington) Oak (autrefois Quatrième) et Plum, mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un gentil cottage simple connu comme No 1214 rue Burdette et bien entouré de résidences modernes.

Conditions, comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur devant Gabriel Fernandez, Jr., notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1913. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Félix Borbel, avocat.
23 déc—22 29 jan 5 12 19 23

AVIS AUX OREANCIERS

Dans l'affaire de la Liquidation de la Central Stores, Incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 98,899—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Collins, Henry Gumbel et Lester Gumbel, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier.—Monte M. Lemann, avocats.

3 janv—3 7 12

VENTES A L'ENOAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois, No 321 rue Dianna, Alger.

Rue pavée, une ligne de cars électriques au coin.

Succession de Mme Frances McCarter, veuve de Jesse Carr.

No 72,733—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL. W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 18 décembre 1912, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double en bois No 321 rue Diana, contenant quatre chambres, sur un certain lot de terre, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 186, borné par les rues Diana, Tèche, De Armas et l'avenue Brooklyn, et mesurant 32 pieds de face à la rue Diana sur 159 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, et désigné sur les rôles d'assesseurs de la ville de la Nouvelle Orléans comme lot No 6.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1913 en plus et au-dessus du prix d'adjudication. Vingt pour cent en argent sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente par devant A. Brian, notaire public, aux frais de l'acquereur.

C. C. Friedrichs, avocat.
22 déc—22 29—jan 5 12 19 23

N. J. Clesi.

VENTE DE PARTAGE.
COTTAGE SIMPLE, No 1914 RUE JENA,
Succession d'Alexis Parisse.
No 100,251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division A.

PAR N. J. CLESI, encanteur, bureau 821 rue Gravier—JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour signé le 27 novembre 1912 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dryades, Rampart, Cadiz et Jena, désignés comme lots Nos onze et douze sur un plan dressé par George De Armas, voyer, daté le 27 mai 1902, annexé à et faisant partie d'un autre acte passé devant B. Ory, notaire, le 23 décembre 1902; lesdits terrains, d'après ledit plan, étant situés à une distance de 120' du coin des rues Dryades et Jena et cent vingt pieds du coin des rues Jena et Remparts, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jena sur 150 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple ayant 3 chambres etc, et connu comme 1914 rue Jena.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le solde s'il y en a, en 1 et 2 ans, 8 0|0 d'intérêt par an garantis par toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant les taxes de 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication, doit payer l'acte de vente devant Gus A. Lambias, notaire, et déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Loys Charbonnet, avocat.
8 déc—8 15 22 29—jan 9

ANNONCE JUDICIAIRE

No 3301 RUE BARONNE. COIN DE LA RUE TOLEDANO,

Une Bâtisse de Commerce à 1 Etage, Contenant Magasin et Envi on Sept Chambres. Aussi le lot adjacent.

Emma Bruns et als vs Léon H. Bruns et als.
No 102,323—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR N. J. CLESI, Encanteur, Bureau 821 rue Gravier—JEUDI le 9 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 4 novembre 1912 et signé le 20 novembre 1912 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrains ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 465, borné par les rues Baronne, Dryades, Toledano et l'avenue Louisiana, désignés par les lettres A et B, sur un plan de Adloe Orr annexé à un act passé devant Carl Converse Friedrichs, notaire, le 4 juin 1912. Ledit lot A forme le coin des rues Toledano et Baronne et mesure quarante deux pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds. Lot B mesure cinquante deux pieds sept pouces de façade à la rue Baronne sur une profondeur de quatre vingt dix pieds et joint le lot A audit lot B il y a une extension d'un pied cinq pouces laquelle forme une partie du lot C. Cette portion de terrain a été transférée à Mme Mary Schaub, veuve de Louis Babst suivant acte passé devant C. C. Friedrichs notaire, en date du 4 juin 1912. Ladite parcelle de terrain un pied cinq pouces court parallèlement avec le lot B et joint ledit lot B.

Conditions—Comptant. Dix pour cent du montant du prix de la vente devant être déposé au moment de l'adjudication. Acte de vente devant Carl P. Friedrichs, notaire, aux frais de l'acheteur

Harold L. Moise avocat
8 déc—8 15 22 29—jan 9

ANNONCES JUDICIARES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District,

Portant les Numéros municipaux 2909, 2911, 2913 et 2915 rue Magnolia (dans l'ilet des rues Sixième, Clara, Septième et Tolédano.

Ragnvald B. Rordam vs Lena Nuccio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 102,669—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les lettres C et D, de l'ilet No 348, borné par les rues Magnolia, Sixième, Clara, Septième et Tolédano, sur un croquis et certificat de voyer daté le 1er juillet 1908, signé par D. E. Seghers et Fils, voyers, annexé à un acte passé en l'étude de Félix J. Dreyfous, notaire, le 14 septembre 1908, D'après lequel croquis lesdits terrains ou parcelle de terre sont adjacents et mesure chacun à savoir: Terrain "C," vingt-huit pieds et deux lignes de face à la rue Magnolia vingt-huit pieds quatre pouces et trois lignes de largeur dans le fond; et terrain "D," vingt-huit pieds cinq pouces et quatre lignes sur la rue Magnolia, vingt-huit pieds et deux lignes de largeur dans le fond; les deux des dits terrains sur une profondeur de soixante pieds sept pouces et une ligne. Terrain "C" étant le plus près et s'étendant à une distance de cinquante-trois pieds cinq pouces et six lignes de l'encoignure des rues Magnolia et Sixième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour le demandeur.
28 déc—28—jan 3 10 17 24 30

VENTES A L'ENOAN

VENTES A L'ENOAN,

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—No 102,750.
SUCCESSION DE SAMUEL H. ST. MARTIN.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 102,750, dans l'affaire intitulée Succession de Samuel H. St Martin, ledit ordre daté et signé du 27 décembre 1912 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à 11 heures A. M. le JEUDI, 16 janvier 1913, sur les lieux 1621 avenue de l'Esplanade, la propriété mobilière suivante, à savoir:

Un lot de Meubles pour vestibules, Salon, Salle à manger, Chambre à coucher, Cuisine et autres meubles assortis.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. L. Onorato
Encanteur,
910 rue Gravier.

Messrs Guion, Lambremont et Hébert, avocats pour l'administratrice.
5 jan—5 21 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D—No 102 750.

SUCCESSION DE SAMUEL H. ST. MARTIN.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Succession de Samuel H. St Martin, dossier No 102,750 ledit ordre daté et signé le 27 décembre 1912, adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, à 10 heures A. M., LUNDI, le 13 janvier 1913, sur les lieux 111 rue Decatur, la propriété mobilière, à savoir:

1. lot de cigares, cigarettes, tires, tabac caisse enregistreuse, pendule, chaises, comptoir, vitrines, étagères, tables, éventails électriques et autres propriétés mobilières.

2. Le bail de l'établissement No 111 rue Decatur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. L. Onorato
Encanteur, 910 rue Gravier.

MM. Guion, Lambremont & Hébert, avocats pour l'administratrice.
1 janv—1 5 12 13

Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de LOUIS J. RECHTIEN, No 102,283, Cour Civile de District, Division "E."

PROPRIETES DE VALEUR DU TROISIEME DISTRICT.

817-19 ALVAR, entre Dauphine et Bourgogne, Double Cottage.
806 BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne, Cottage Simple.
822 BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne, Cottage Simple.
3 TERRAINS sur BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne.

PAR STERN & GUMBEL, Ltd, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 16 janvier 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 11 décembre 1912 par l'Honorable Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

1. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alvar, Dauphine, Bourgogne et Barthélemy, désigné comme terrain No 5 de l'ilet No 242 sur un croquis et certificat de voyer daté le 27 mars 1911 et signé par George De Armas, voyer et ingénieur civil annexé à un acte devant Robert Legier notaire, daté le 5 avril 1911, d'après lequel croquis ledit terrain est situé à une distance de cent vingt sept pieds huit pouces et six lignes de la rue Dauphine et mesure de là trente deux pieds de face à la rue Alvar sur une profondeur de cent dix-neuf pieds quatre pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 817-819 rue Alvar et consistent en un cottage double contenant 4 chambres de chaque côté, etc.

2. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme terrain No 9 dans l'ilet No 242 borné par les rues Barthélemy, Dauphine, Bourgogne et Alvar, sur un croquis et certificat de voyer, daté le 27 mars 1911, et signé par George De Armas, voyer et ingénieur civil annexé à un acte devant Robert Legier, notaire, daté le 5 avril 1911; d'après lequel croquis ledit terrain mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple, 3 chambres, galerie, hangar, etc., et connu par le No municipal 806 rue Barthélemy.

3. Deux certains terrains ou parcelles de terre situés dans le Troisième District de cette ville, désignés comme terrains A et B de l'ilet No 242, borné par les rues Barthélemy, Bourgogne, Dauphine et Alvar, sur un croquis et certificat de voyer daté le 27 mars 1911, signé par George De Armas, voyer et ingénieur civil, annexé à un acte devant Robert Legier, notaire, daté le 5 avril 1911: d'après lequel dit croquis lesdits terrains sont adjacents et mesurent chacun trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de cent cinquante et un pieds trois pouces entre lignes parallèles, terrain A étant plus près et étant situé à une distance de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes sur la rue Bourgogne et sont composés du tout des terrains Nos 3 et 4 et partie du terrain No 11 de l'ilet No 10.

4. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme terrain No 5 du dit ilet, mesurant trente-et-un pieds, 11 pouces et cinq lignes de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de cent cinquante-et-un pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple, avec 4 chambres, etc., et est connu par le No municipal 822 rue Barthélemy.

5. Un certain terrain dans le même district et ilet, désigné comme terrain No 6, mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de cent cinquante-et-un pieds trois pouces, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente devant Robert E. O'Connor, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Aussi, un lot de meubles de maison.

STERN & GUMBEL, Ltd.,
Encanteurs.

L. Fred. Andry, avocat.
15 déc—15 22 29—jan 5 12 16

ANNONCES JUDICIARES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Septième District.

Portant le No municipal 1419 rue Burdette, (Dans le carré des rues Jeannette, Poplar et Adams).

Sixth District Building and Loan Association vs Hector Francis Crozier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 102 517—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 9 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Septième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Jeannette, Burdette, Poplar (anciennement Cinquième) et Adams, dans le carré No 185 ou 60 A, étant partie du terrain No vingt-trois sur un plan de E. Pilié, voyer, daté le 28 mars 1895, annexé à un acte passé devant M. T. Ducros, notaire, daté du 10 avril 1895, et mesurant d'après ledit plan trente pieds six pouces de face à la rue Burdette sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Ladite partie du lot No vingt-trois adjacent les lots Nos vingt-et un et vingt-deux sur un côté sur la rue Jeannette

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
G. G. Kronenberger, avocats pour la demanderesse.
7 déc—7 18 20 27—jan 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District consistant de 3 terrains sur la rue Laurel, un d'eux formant le coin de la rue Cadiz (dans l'ilet des rues Annonciation et Jena). Avec bâtisses consistant de 3 cottages doubles

Portant les Nos. municipaux 4528 et 4530, 4532 et 4534, 4536 et 4538 rue Laurel.

Bank of Orleans vs. Hirsch-Levy Realty Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orleans — No. 102,882 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 6 février, 1913, à midi la propriété ci après décrite à savoir:

Trois certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations que s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville désignés par les lettres "A," "B" et "C" de l'ilet No. 144 borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadiz sur un croquis et arpentage fait par H. C. Brown, député voyer de ville daté le 16 août 1910 d'après lequel arpentage les dits terrains mesurent à savoir: Terrains "B" et "C" chacun trente pieds trois pouces de face a la rue Laurel la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, et terrain "A" formant le coin des rues Cadiz et Laurel vingt sept pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes parallèls et une façade sur la rue Cadiz de cent pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
F. N. BUTLER et A. D. DANZIGER,
Avocats pour la demanderesse.
Jan 4,10,17,24,31—fév 6

AVIS DE SUOCESSIONS

Succession de James Lea McLean et épouse

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR A Paroisse d'Orléans — No 102,472 - Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le tableau partiel de distribution présenté par Benjamin Roach, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Saffery, Quintero & Brumby, avocats.

4 janv—4 8 13

Succession de Mme Carrie S. Beiger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,540—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Evelyn Beiger, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Jos. Lautenschlaeger, avocat.

3 janv—3 7 12

Succession de John F. Schroeder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 103,019 — Division D.—Attendu que Mme Barbara Louise Miller, veuve de John F. Schroeder, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John F. Schroeder, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait [illegible] ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. D. Danziger, avocat.

31 déc—31—jan 4 9

Succession de M. et Mme Albert Baldwin Sr.—No 110,416, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans — Attendu que William Ottman, tuteur naturel et gardien d'Anthemise Baldwin Ottmann, mineure, un résident de la ville de New York, Etat de New York, a reçu la propriété et l'argent appartenant à ladite mineure et située dans l'Etat de la Louisiane et est désireux de transférer la même propriété de cet Etat, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui sont intéressées montrer la cause dans trente jours à partir du 11 décembre 1912 pourquoi il ne devrait pas transférer la propriété de ladite mineure de cet Etat.

11 déc—11 18 25—jan 1 9

Succession d'Erasmus Joseph Shepherd et d'Alice Ford, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 102,975—Division D—Attendu que Mason J. Shepherd a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Erasmus Joseph Shepherd et Alice Ford, son épouse, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Alex C. O'Donnell avocat.

28 déc—28—jan 1 6

E. A. ANDRIEU

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU

PROPRIÉTÉS FONCIERES
STOCKS ET BONS
802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange
P. O. Boite 113, Nouvelle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENOAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un Cottage Simple, 272 rue Cherokee.
Succession de Veuve Madeline Roberts.
No 102,566—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, encanteur, bureau 341 rue Carondelet — JEUDI, le 30 janvier 1913, sera vendu à la Bourse, 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 27 décembre 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 40, borné par les rues Cherokee, Hillary, Mississippi et McCarty désigné comme terrain No 22, et mesure 30 pieds de face à la rue Cherokee sur 107 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1913 et payer pour l'acte de vente devant E. L. Weil, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Joseph Laughtenschlaeger, avocat.
29 déc—29—jan 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Deux terrains de valeur à construction du Septième District.

Rue Hickory, près de l'avenue Carrollton.

Susan Barkley vs David Caffrey et Al.

No 102,225—Cour Civile de District, Div. D.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet— JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et suivant un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 26 novembre 1912 et signé en cour ouverte le 3 décembre 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précité, Division D, dans l'affaire susmentionnée et numérotée et qui m'a été adressé, les propriétés ci après décrites, à savoir—

Deux certains lots de terrains, avec les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le septième district de cette ville, désigné par les numéros vingt trois et vingt-quatre de l'ilet No 247, borné par les rues Hickory, (dernièrement Septième) Cohn, Fern (dernièrement Washington) et Burdette, lesquelles dits terrains mesurent chacun trente pieds de face à la rue Hickory (dernièrement Septième) sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, dans un ou deux ans, devant être représenté par billet ou billets de l'acquéreur portant intérêt à 7 0|0 par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et les clauses usuelles. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Félix J. Dreyfous, notaire; un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de l'adjudication.

A. D. Danziger, avocat pour le demandeur.
Michel Provosty, avocat pour la défenderesse.

8 déc—8 15 22 29—janv 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Pas de Limite. Pas de Réserve.

Mlle Mary Isabelle Dolsen et al vs Mme Aline Weeks Frost, veuve de Charles H. Dolsen et als.

No 102,107—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 14 JANVIER 1913

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 3 décembre 1912 et signé le 9 décembre 1912, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1514 rue Carondelet, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par la rue Carondelet, l'avenue St-Charles, les rues Melpomène et Terpsichore, désigné par le No 19 sur un plan de W. T. Thompson, voyer, daté du 12 février 1844 et déposé en l'étude de G. R. Stringer ancien notaire, lequel lot mesure d'après ledit plan 28 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 110 pieds en profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le solde s'il y en a, devant être représenté par lien de vendeur, portant un intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable un an après la date avec toutes les clauses usuelles de sécurité de l'acquéreur devant payer les taxes de 1913, dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant J. A. Woodville notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. Parsons, avocat pour la demanderesse.

James Legendre, E. T Florence, avocats pour les défendeurs.
14 déc—14 15 22 29—jan 5 12 14

Baccich & de Montluzin.

VENTE JUDICIAIRE

3419 RUE ANNONCIATION.

JEUDI, le 9 janvier 1913 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Adolph J. Stein.

No 101,556—Cour Civile de District, Division B

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M. A. Baccich, Encanteur —En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, daté le 19 novembre 1912, dans l'affaire de succession Adolph J. Stein, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 158, borné par les rues Jersey, Delachaise, Laurel et l'avenue Louisiana, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur 161 pi de 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le vendeur par achat de la Security Building and Loan Assn par acte devant Frederick Zengel, notaire, daté le 18 mars 1908, enregistré dans le bureau des aliénations, dans le livre 215, folio 563. Et le demandeur prie que justice lui soit rendu, en général, etc.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu comme 3419 rue Annonciation Loner à $13.00 par mois.

Conditions—Taxes de l'année 1913 devant être assumées par l'acquéreur. Acte de vente devant Edmond J. Jacquet, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

1er déc—1 8 15 29—jan 5 9

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.